

REBECQ À LA UNE

LE MOT DU DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



Pour cette rentrée, nous vous proposons votre journal communal dans une nouvelle version, un journal relooké et embelli, mais toujours aussi complet, un journal qui vous tient informés de ce qui se passe dans votre Commune, qui relaie vos activités, vos réalisations et se veut également un écho de la vie de vos villages.

Comme vous pouvez le constater, d'importants travaux ont été réalisés cet été, dans nos écoles par exemple, ou sur nos voiries qui ont en bien besoin. Les Quenastois seront prochainement impactés par un gros chantier : la réfection de la Place du Centenaire et des voiries adjacentes, notamment la partie basse de la Rue de Saintes. La Place sera refaite à l'identique, mais avec un nouveau revêtement de sol. Les riverains et les parents des élèves scolarisés dans la zone seront prévenus par courrier des dispositions à prendre en terme de mobilité pendant la durée du chantier et nous vous demandons patience et indulgence, car ce type de travaux de voirie en plein centre d'un village génère souvent quelques inconvénients pour les riverains et les navetteurs, mais pour la bonne cause ! Espérons que les conditions atmosphériques permettront de procéder à cette rénovation dans les délais les plus rapides.

Un mot aussi en cette rentrée à l'attention de nos enfants et ados, qui ont repris le chemin de l'école et des apprentissages. Que cette année scolaire soit source d'épanouissement et de découvertes, auprès des équipes enseignantes qui, une fois encore, donneront le meilleur pour leurs élèves.

Je suis fier de la qualité de l'enseignement prodigué dans nos écoles et heureux de pouvoir offrir aux plus petits des écoles familiales, de proximité.

Dimitri Legasse

NOTRE DOSSIER
Le PCDR

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS AU TRAVAIL !
REBECQ EN FLEURS
LES RÉSULTATS

«**Senne et Carrières**»
LE JOURNAL DU CENTRE CULTUREL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 AVRIL

A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de Madame Giovanna Ghisu de son mandat de conseillère communale et procède à l'installation de **Nathalie Poelaert**.

A l'unanimité, le Conseil désigne Philippe Crampagne, en qualité d'**observateur Ecolo** à l'AG et au CA de l'Asbl Centre culturel de Rebecq, en remplacement de Véronique Van den Eede, démissionnaire.

A l'unanimité, le Conseil désigne Jean Paul DENIMAL en qualité de représentant de la Commune de Rebecq au sein de l'Assemblée générale de la **S.W.D.E.**

A l'unanimité, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de la SWDE et d'IMIO.

Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil marque un accord de principe sur le projet de placement de **caméras de sécurité** sur le territoire de Rebecq, approuve le formulaire de demande à introduire auprès de la Province du Brabant wallon et charge la Zone de Police Ouest Brabant Wallon de mener ce projet pour le compte de la Commune de Rebecq.

Le Conseil décide de solliciter un **subside** auprès de la Province du Brabant wallon pour les projets suivants :

Par 17 OUI et 1 NON :

- Création d'un parking à la rue des Sauniers
 - A l'unanimité :
 - Travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues
 - Mise en conformité d'espaces de citoyenneté dans les Communes de la Province du Brabant wallon
 - Aménagement d'un cheminement « Modes doux » rue Marais à Scailles
 - Acquisition de matériel permettant un procédé de désherbage alternatif aux pesticides
 - Travaux et/ou acquisition de matériel permettant la sauvegarde du petit patrimoine populaire
 - Événements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages
 - Travaux et/ou acquisitions de matériel permettant d'améliorer la mobilité sur leur territoire et/ou de sécuriser les voiries.
- A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :
- Fonds régional pour les investissements

communaux, réfection de la rue de l'Ecole et de la rue de la Station (497.006,49€ HTVA)

▪ Désignation d'un bureau d'études dans le cadre de la réfection de la rue Docteur Colson (16.528,93€ HTVA)

▪ Acquisition de gazoil routier et gazoil de chauffage (123.966,94€ HTVA)

Par 11 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte communal 2014.

Dans le cadre du recensement en vue du recouvrement de la taxe sur la **force motrice**, quatre agents recenseurs de l'IGRETEC sont désignés par le Conseil.

A l'unanimité, le Conseil revoit deux règlements afin de les mettre en conformité administrative : le règlement redevance sur la délivrance de documents administratifs et le règlement redevance établissant un droit de place pour l'organisation de brocantes par l'Administration communale sur le domaine public.

Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil approuve la convention de coopération publique entre la Commune de Rebecq et la Régie Foncière provinciale pour la **réaffectation du site de l'Ancienne Maison communale**.

NATHALIE POELAERT REMPLACE GIOVANNA GHISU

Le 22 avril dernier, Giovanna Ghisu-Canu, a souhaité, pour raisons professionnelles et personnelles, renoncer au mandat de conseillère communale, qu'elle exerçait depuis de nombreuses années. Elue pour la première fois en 2000, elle a été successivement conseillère communale de 2000 à 2006, puis Echevine (Culture, Jeunesse, Finances, Tourisme) de 2006 à 2012, et avait été réélue conseillère communale lors des élections de 2012. Elle a tenu à exprimer ses remerciements au personnel communal, à la Maison de Jeunes, au Centre culturel et a salué le Conseil par ces mots : « *Je pars aujourd'hui plus riche de tout ce que j'ai appris, heureuse de toutes les belles rencontres que mon mandat a permises. Je souhaite bon vent à mon groupe politique, action communale, dont je reste*

bien entendu membre, et bienvenue à Nathalie, qui exercera, j'en suis sûre, ce mandat avec autant de rigueur et de sincérité que je l'ai fait moi-même durant ces années. »

Nathalie Poelaert a prêté serment et ainsi retrouvé les rangs du Conseil, qu'elle connaît bien puisqu'elle avait déjà exercé le mandat de conseillère communale de 1994 à 2012.

Pour la contacter :

POELAERT Nathalie (AC)
Chemin Planche Quévit, 11
1430 REBECQ
0475/85.26.37
natcat@live.be



Nathalie Poelaert



Giovanna Ghisu

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 MAI

INFORMATION

Monsieur Legasse évoque l'action menée par l'asbl « Les 4 Balzanes » en vue de trouver un nouveau lieu d'hébergement pour son gîte et signale que l'Administration communale participe à l'action de ventes de bics dans ce cadre ; l'action sera également relayée via les canaux d'information communaux.

Monsieur Legasse signale que la Commune est intervenue suite au sinistre survenu au Tennisland, afin de permettre l'alimentation en électricité du site. L'origine de l'incendie pourrait être criminelle. D'autres faits de vandalisme ont été à déplorer ce week-end (club de foot, agence BNP-Paribas, MJ). Les services de Police mènent l'enquête.

Mademoiselle Venturelli signale que quelques places sont encore libres pour le jumelage.

Par 13 OUI et 8 NON, le Conseil décide de verser une somme de 2.734,50€ (soit 0,25€ par habitant) au compte du Consortium 12-12 « **S.O.S. Népal** », afin d'aider les victimes du tremblement de terre au Népal.

Par 18 OUI et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les comptes 2014 des **Fabriques d'Eglise** St Géry de Rebecq, St Fiacre de Wisbecq, St Pierre et Martin de Bierghes (16 OUI et 3 ABSTENTIONS), St Martin de Que-nast et prend connaissance de l'élection de A.Hautenuave et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du Conseil de Fabrique et de A. Hautenuave en qualité de membre du bureau des marguilliers de la Fabrique d'église Saint Fiacre ainsi que de l'élection de A.Hautenuave, M.Machiels et F.Borgniet en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite Fabrique.

Par 13 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Hervé Meersschaut en qualité de représentant de la Commune de Rebecq au sein de l'Assemblée Générale d'**Ethias**.

Par 20 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale d'ORES Assets et de l'Assemblée Générale des Sociétaires de la S.C.R.L. Habitations Sociales du Roman Païs.

Par 13 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil désigne un représentant communal en remplacement de Giovanna Ghisu, démissionnaire, au sein des organes suivants :

- **Maison des Jeunes ASBL** : Nathalie Poelaert
- **COPALOC** : Lorraine Mathot
- **Commission communale de l'Accueil** (suppléant) : Patrick Ophals
- **Commission des Finances** : Nathalie Poelaert
- **Présidence de la Commission des Finances** : Nathalie Poelaert

A l'unanimité, le Conseil désigne Monsieur Hugues Grégoire en tant que **gérant du Hall Omnisports** à partir du 06/08/2015 et décide

d'inviter, dès approbation de la présente délibération, l'intéressé à signer la convention de concession du Hall Omnisports appartenant à la Commune de Rebecq, telle qu'adoptée par le Conseil communal en sa séance du 18 février 2015.

A l'unanimité, le Conseil approuve le contrat de gestion entre la Commune et la Maison de Jeunes, l'asbl « Point de Rencontre », dans le cadre de l'octroi d'une subvention pour l'organisation par la Maison de Jeunes du **Concerto à 5€**.

A l'unanimité, le Conseil modifie la répartition des **subsidés aux associations**, afin d'intégrer les nouvelles demandes (Les Copains d'Abord, Blue Dragons from Rebecq, Maison de Jeunes).

Par 20 OUI et 1 NON, le Conseil autorise la **cession à titre onéreux** (25€ le m²) à Fabrice Eyn-dels, Eugenio Mirisola et son épouse Vinciane Jacobs, Jean-François Decoste et son épouse Denièze Edmond, relative à l'acquisition d'une parcelle cadastrée 3ème Div., section B, n°56V sise entre le chemin de la chaussée et la rue de l'Ecole d'une superficie de 11a 38 ca.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant n°1 au marché de réfection de la **Place de Bierghes** (+ 21.320,10€ HTVA).

Par 12 OUI et 9 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le compte 2014 du **CPAS** et la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 29 avril 2015 relative à la modification budgétaire n°1 (exercice 2015).

A l'unanimité, le Conseil décide de désaffecter les soldes d'emprunts et de réaffecter le total de cette somme, soit 79.122,55€, au fonds de réserve du budget extraordinaire.

Par 12 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve la première modification budgétaire communale 2015.

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la **vente** de l'immeuble sis Chemin de la Chaussée 30 à 1430 Rebecq, fixe à 110.000€ le prix de la vente envisagée et décide de

recourir à l'option d'une vente de gré à gré, sans publicité et à une personne déterminée.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention entre les Communes de Tubize et de Rebecq pour la gestion du réseau des **bibliothèques** de Tubize-Rebecq subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le Conseil prend connaissance de la situation administrative, du compte et du bilan de l'asbl **Centre culturel de Rebecq** pour l'exercice 2014 ainsi que du bilan et du budget de l'institution pour l'exercice 2015.

A l'unanimité, le Conseil désigne les agents **sanctionneurs provinciaux** en matière de sanctions administratives communales et de voirie communale.

Le Conseil prend acte de la démission de Yvan Casteels comme membre de la **CCATM** et de l'incompatibilité des nouvelles fonctions de Nathalie Poelaert avec celles de la CCATM.

A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération d'**ouverture d'une classe maternelle** mi-temps à l'implantation de Rebecq au 05/05/2015.

Par 13 OUI et 8 NON, le Conseil charge le Collège de lancer l'appel aux candidats en vue du recrutement d'un **conseiller en prévention** de niveau D/B – contractuel temps plein dont 60% du temps de travail sera consacré à la fonction de conseiller en prévention de niveau 2, les 40% restants étant affecté à une mission d'agent administratif. Dans un premier temps, ces 40% de temps de travail pourront être consacrés à la mise sur pied des outils de prévention et de protection au travail qui font défaut auprès de la Commune et du CPAS.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 JUIN

INFORMATION

Monsieur Legasse informe les membres du Conseil du décès d'un ouvrier communal récemment parti à la pension, Monsieur Gérard Pléтинckx. Le Conseil communal respecte une minute de silence en mémoire de Mr Gérard Pléтинckx.

Monsieur Legasse informe le Conseil de la tenue de travaux, par le SPW, aux sorties et entrées d'autoroute. La Commune n'ayant pas été concertée, ces travaux se dérouleront en même temps que les travaux de réfection de la Route Industrielle, ce qui risque de poser des problèmes de mobilité.

Le Bourgmestre remet, avec les félicitations des membres du Conseil, à Monsieur Arnaud Lambert le brevet de Lauréat du Travail.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales d'ORES Assets, de l'IBW, de SEDIFIN, de l'ISBW, d'IGRETEC et du Holding communal SA en liquidation.

A l'unanimité, le Conseil approuve le **plan général d'urgence** et d'intervention de la Commune de Rebecq comme modifié.

A l'unanimité, le Conseil valide le Contrat-programme 2017/2021 du **Centre culturel du Brabant wallon**.

A l'unanimité, le Conseil approuve le décompte final relatif aux travaux d'**égouttage** susvisés au montant de 261.635,92€ HTVA et décide de souscrire des parts bénéficiaires (E) de l'organisme d'épuration agréé IBW à concurrence de 109.887€ correspondant à la quote-part financière de la Commune dans les travaux susvisés.

A l'unanimité, le Conseil autorise la reprise par la Commune, à la SA CAP PROPRIETES, d'une emprise en sous-sol de la parcelle cadastrée 3ème Div., section B, n°0136E au lieu dit « Les Rotières » d'une superficie de 26a 11ca.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

- Réfection du Chemin du Renard à Quenast (155.954,03€ HTVA)
- Entretien des voiries - travaux de pose de revêtement hydrocarboné (157.582,40€ HTVA)
- Fourniture et pose de glissières en bois au Chemin Du Blocu (8.264,46€ HTVA)
- Accès PMR aux immeubles publics - Guidance des personnes malvoyantes (10.200,00€ HTVA)
- Création d'un accès PMR plan incliné à la Salle communale de Quenast (16.500,00€ HTVA)
- Plan PMR, création du garde-corps (3.700€ HTVA)

■ Amélioration de performances énergétiques (16.500€ HTVA)

■ Désignation d'un bureau d'études dans le cadre de la réfection du Chemin de Croly (12.396,69€ HTVA)

A l'unanimité, le Conseil approuve l'addendum 4 de la convention de collaboration avec l'IBW, contenant les différentes propositions de l'IBW pour réduire les taux honoraires pour les travaux de voirie conjoints aux travaux d'égouttage.

A l'unanimité, le Conseil adopte une version coordonnée du **Règlement du travail**.

Par 9 OUI, 8 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil ajoute au cadre administratif un emploi de Directeur général adjoint statutaire et 3 emplois de niveau B contractuels.

A l'unanimité, le Conseil décide d'intégrer la description de fonction d'un responsable du service Administration générale et charge le Collège de lancer un appel aux candidats en vue du recrutement d'un responsable pour le service Administration générale (emploi contractuel de niveau B1 ou A1).

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur fonds communaux, du 01/09/2015 au 30/09/2015, 22 périodes du salaire d'un(e) **instituteur(trice) primaire temporaire** et, du 01/09/2015 au 30/09/2015, 18 périodes du salaire d'un **maître spécial de néerlandais**.

Par 10 OUI et 9 NON, le Conseil marque son accord sur la création de la voirie reliant la rue de la Cure à la ruelle Al'Tache et de l'élargir selon les besoins.

A l'unanimité, le Conseil autorise l'asbl « La Main dans La Main », à procéder à la vente du solde du bien sis **Chemin du Gibet**, 1 à 1430 Rebecq sous réserve d'affecter le produit de celle-ci à son objet social selon les modalités proposées dans le courrier du 15 juin 2015 transmis par l'ASBL en liquidation.

A l'unanimité, le Conseil décide de se substituer à l'IBW en ce qui concerne la taxe sur l'incinération des déchets ménagers, pour ce qui concerne les déchets ménagers collectés sur le territoire communal, donne mandat à l'IBW afin de compléter en son nom la déclaration (CODITAX) du montant de la taxe due pour l'incinération des déchets ménagers de la Commune et s'engage à payer le montant de la taxe due à l'Intercommunale qui est chargée de la verser à la Région wallonne dans les délais requis.

A l'unanimité, le Conseil revoit sa délibération du 20 mai pour y intégrer les remarques de la tutelle et désigne le nouveau gérant du Hall Omnisports.

Comme annoncé au Conseil lors de la séance précédente, le Collège envisage de pouvoir faire un « geste » en faveur du **Tennisland** suite à l'incendie survenu la nuit du 12 au 13 mai 2015. Pour rappel, le canon s'élève à 3.470,50€/an. Une piste envisageable était d'inviter l'emphytéote à demander une « remise » à la Commune. Il aurait ainsi pu être a priori envisagé de ne pas réclamer tout ou partie du canon par exemple pour la période courant de l'incendie jusqu'à la reprise de l'exploitation. Cependant, le contrat d'emphytéose ne prévoit rien en cas de destruction (totale ou partielle) du bien et la loi interdit toute remise hormis dans un cas, dont les conditions ne sont pas remplies en l'espèce. Le Collège fera dès lors une proposition en huis clos, cette proposition impliquant de communiquer des informations confidentielles à propos d'une personne aisément identifiable.

L'ARCAL L'ASSOCIATION REBECQUOISE DES COMMERÇANTS ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES.



Depuis fin mai 2015 est née à Rebecq L'ARCAL, une association qui a pour but de rassembler tous les acteurs économiques des 4 entités de Rebecq.

Pourquoi créer cette association ?

Nous vivons dans un beau village riche par sa nature, par son patrimoine urbanistique et touristique. Mais un village ne peut se développer harmonieusement sans une vie économique dynamique. Les commerces ont des vitrines

mais parfois du mal à subsister, et de nombreux artisans, indépendants, petites entreprises et professions libérales n'ayant pas pignon sur rue, ne sont pas connus des Rebecquois.

Quels sont vos objectifs ?

Un des premiers objectifs de L'ARCAL serait de faire connaître, de revaloriser tous ces métiers, ces commerces, ces travailleurs dont nous avons besoin. Nous devons sensibiliser les Rebecquois à l'importance de soutenir ce commerce local

sous peine de le voir mourir et de vivre dans « un village dortoir ». Ces acteurs économiques ont également besoin les uns des autres pour se développer, pour ne pas se sentir isolés face à certaines difficultés, pour devenir un interlocuteur reconnu auprès des différentes administrations, pour échanger des idées (toute idée est bonne à être considérée) et concrétiser des projets. L'ARCAL vient de naître. C'est ensemble que nous développerons des projets et des outils pour que Rebecq reste un village vivant : les villageois en soutenant l'activité économique locale, les acteurs économiques de notre entité en étant à l'écoute des villageois.

La brocante du 28 juin fut pour L'ARCAL l'occasion de se présenter aux Rebecquois et a permis l'entrée de nouveaux membres dans l'association. Si vous êtes intéressés ou avez besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à contacter L'ARCAL à l'adresse e-mail info@larcab.be ou auprès d'un des fondateurs de l'association dont vous trouverez les coordonnées sur le site www.larcab.be.

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE RECENSEMENT DES EFFONDREMENTS DU SOUS-SOL ET DES ANCIENNES EXPLOITATIONS SOUTERRAINES

Organisée par le Service géologique de Wallonie

Ce questionnaire est destiné à réaliser une collecte des données disponibles sur la Commune de..... relatives aux exploitations et aux effondrements du sous-sol. Il peut être directement complété en ligne sur le site du Service géologique de Wallonie :

<http://geologie.wallonie.be/>

Si vous avez des questions pour le remplir, vous pouvez vous adresser à Madame Patricia Ruscart 081/336152 ou patricia.ruscart@spw.wallonie.be

L'objectif de cette enquête vise à récolter des informations, localisées de manière précise, sur les effondrements passés ou sur des cavités souterraines. Les données récoltées complèteront celles déjà disponibles et permettront de gérer aux mieux les risques associés au sous-sol.

Les exploitations souterraines anciennes recherchées sont celles sans traces administratives (déclarations, autorisations, rapports de visite,...), soit avant le milieu du 19ème siècle pour les marnières, ardoisières, etc. ou le début pour les charbonnages ou les mines métalliques et de fer.

Divers indices sont intéressants : puits d'accès ou « cheminées » d'aération, entrée de galerie, effondrements soudains du sol ou affaissements plus ou moins marqués. Sur les mines, on trouve des creux en forme d'entonnoir, alignés (« trous de bombes »). Ces entonnoirs se situent sur ou au pied de terrisses (petit monticule de pierres et de schistes). On y trouve aussi, en fond de vallée, de petites galeries qui évacuaient les eaux de mine (« conduits », « seuwes », « areines » et « xhorres »). Leur orifice est souvent effondré, mais il se signale par un écoulement d'eau rouge, ferrugineuse.

Par ailleurs, les noms de lieux ou de rue peuvent en signaler la présence : les « marnières », « ferrières », « bayaut », « cayat »... Les recherches des érudits et historiens locaux mentionnent aussi souvent ces exploitations passées.

Vous pouvez consulter les données déjà en possession du Service géologique de Wallonie en ligne sur le site des Thématiques du Sous-sol wallon :

<http://carto1.wallonie.be/soussol>

Ce que nous attendons de vous : prendre quelques minutes de votre temps pour répondre aux questions de la page suivante et renvoyer le questionnaire à l'Administration communale Rue Dr Colson, 1 à 1430 Rebecq. Vous pouvez également le déposer à l'accueil.

Questionnaire à remplir au verso ►

ABROGATION DE LA VALEUR RÉGLEMENTAIRE DES PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES DES LOTISSEMENTS ENTIÈREMENT CONSTRUITS.



Le Collège communal a décidé d'abroger la valeur réglementaire des prescriptions urbanistiques des lotissements pour lesquels toutes les parcelles étaient construites, en application de l'art. 109 du décret du 30 avril 2009 modifiant le Code wallon de l'Aménagement du Territoire - CWATUP.

Pour rappel, les prescriptions urbanistiques sont des mesures à respecter lors de la construction ou de la modification du bien (ex : dimensions à respecter, couleurs et matériaux autorisés, possibilité ou non d'ajouter une véranda, un abri de jardin, un garage, une piscine, etc.). Chaque lotissement de la Commune de Rebecq possède ses propres prescriptions urbanistiques. Jusqu'à présent, ces prescriptions avaient une valeur réglementaire (enquête publique en cas de non-respect de celles-ci).

La nouveauté est la suivante : **si à l'avenir, vous désirez faire une demande de construction ou de modification de votre bien qui s'écarte des prescriptions urbanistiques de**

votre lotissement, la demande de permis ne devra plus faire l'objet d'une enquête publique comme auparavant. En revanche, votre demande devra être accompagnée d'un rapport motivé destiné à justifier le fait que vous vous écarterez des prescriptions urbanistiques s'appliquant à votre lotissement, dans une optique de bon aménagement des lieux.

Le Collège, sur base de cette motivation, jugera si le permis peut être accordé ou non. Il reste l'autorité pour délivrer les permis d'urbanisme.

En résumé, cette nouvelle procédure permettra de traiter les permis plus rapidement (suppression de l'enquête publique) et de s'écarter de ces prescriptions, mais, le cas échéant, nécessitera de la part du demandeur un rapport justificatif motivé et élaboré justifiant l'écartement des prescriptions urbanistiques qui s'appliquent au bien concerné.

DEMANDE DE PERMIS UNIQUE CONCERNANT L'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE BIERGHES

DOSSIER EN FIN D'INSTRUCTION

Le 31 mars 2015, les Carrières Unies de Porphyre (CUP) ont introduit, auprès de l'Administration communale, une demande permis unique de classe 1 pour la carrière de Bierghes. La demande porte sur :

- L'extension de la zone d'extraction jusqu'à la limite de la zone d'extraction au plan de secteur ;
- L'augmentation de la capacité de production annuelle de 500 000 tonnes à 800 000 tonnes ;
- La réalisation d'un plan de réaménagement global ;
- La régularisation de divers stockages et dépôts (granulats, citernes d'huiles usagées, déchets, huiles neuves, graisses...);
- La régularisation de divers bâtiments et installations (hangar à sable, centrale de mélange, réfectoire/sanitaires, cabine haute tension...)

S'agissant d'un permis de classe 1 (c'est-à-dire relatif à un projet ayant un impact important sur l'environnement), la demande de permis

s'accompagne d'une étude d'incidences sur l'environnement. L'enquête publique, d'une durée de 30 jours, s'est déroulée du 05 mai au 04 juin 2015. L'ensemble des objections et observations émises par les citoyens durant l'enquête publique ainsi que l'avis préalable du Collège communal sur la demande de permis ont été transmis à l'Administration régionale à la fin de l'enquête publique.

A ce jour, le dossier est en cours d'instruction au sein du Département des Permis et Autorisations du SPW. Les fonctionnaires technique et délégué de la Région wallonne, conjointement compétents pour statuer sur la demande de permis unique, devront remettre leur décision aux CUP et à la Commune pour la mi-septembre 2015, avec une prolongation possible des délais de 30 jours maximum. La décision fera l'objet d'un affichage aux valves communales et aux abords du site, conformément à la législation en vigueur, et sera communiquée à l'ensemble des citoyens rebecquois via le prochain Rebecq à la Une.

TRADITIONNELLE FÊTE DE LA POMME À REBECQ ORGANISÉE PAR LE PCDN



Le 17 octobre 2015, le PCDN vous invite à la Fête de la Pomme organisée pour la quatrième année consécutive. Lors de cette journée conviviale et festive, les membres du PCDN vous assistent dans le pressage de vos pommes et la mise en bouteille du jus extrait. Cette journée est également l'occasion d'échanger les trucs et astuces pour cuisiner nos légumes de saison, les conserver ou les cultiver. **Les portes du Petit Moulin d'Arenberg seront ouvertes de 10h à 17h.** Ne tardez pas à manifester votre présence : pour le pressage de pommes, les inscriptions sont limitées à 20 ménages avec un maximum de 50 kg de pommes chacun. Pour réserver votre créneau horaire, contactez le service Environnement (067/287.842).

POLLUTION AU MAZOUT DE CHAUFFAGE DANS LE RUISSEAU LE FOSSÉ À BIERGHES

À la fin du mois de juin, des habitants de la chaussée Maieur Habils, riverains du cours d'eau le Fossé, ont constaté une pollution du ruisseau par des hydrocarbures. Ceux-ci ont immédiatement prévenu le service S.O.S. POLLUTION afin de signaler le problème. La Protection Civile est intervenue très rapidement sur les lieux pour placer un barrage de retenue de la pollution. Le barrage est resté en place durant une dizaine de jours et a permis de retenir et collecter près de 1 000 litres de mazout. Une investigation est en cours au sein des services de Police afin d'identifier précisément l'origine de la pollution, qui pourrait être due à une citerne défaillante.

La réglementation sur les citernes

Cet épisode de pollution, qui fort heureusement a pu être maîtrisé, aurait pu avoir des conséquences environnementales beaucoup plus lourdes. **Nous profitons de cette occasion pour rappeler que les dépôts de mazout de 3 000 litres doivent, d'une part, faire l'objet d'une déclaration environnementale auprès de l'Administration communale et, d'autre part, respecter une série de conditions,** telles que la pose d'un dispositif anti-débordement, l'encuvement des réservoirs aériens à simple paroi (ou le remplacement des doubles parois), la réalisation d'un test d'étanchéité périodique... Si la législation n'impose pas ces conditions aux réservoirs de moins de 3000 litres, la Région wallonne recommande cependant vivement aux propriétaires de citerne de les appliquer de manière volontaire, et ce afin d'éviter tout risque pour l'environnement. En cas de pollution pour cause de citerne défaillante, outre le règlement de l'amende administrative, il incombe au propriétaire de ladite citerne de prendre à sa charge l'ensemble

des frais engendrés par la pollution.

Vous trouverez dans la brochure éditée par le Service Public de Wallonie un récapitulatif de la réglementation sur les réservoirs à mazout (lien internet <http://environnement.wallonie.be/citernes-mazout/Reservoirs-mazout.pdf>)

A qui s'adresser en cas de pollution ?

L'Administration communale de Rebecq ne dispose pas d'agent constatateur habilité à venir constater et éventuellement verbaliser les infractions environnementales. Selon le type d'infraction, les services suivants sont compétents pour effectuer un constat de pollution ou verbaliser :

- **Département de la Police** et des Contrôles : S.O.S. POLLUTION peut être appelé 24 h/24 par tout citoyen en formant le numéro d'appel unique 070/23.30.01.
- **L'Antenne locale de la Police de Rebecq**, Rue Parmentier, 16bis à 1430 Rebecq, Tel : 067/63.82.13
- **La Zone de Police**, Chaussée de Mons, 475 à 1480 Tubize. Tel : 02/367.27.00

MAGASIN INTERMARCHÉ À BIERGHES : LE POINT

Le Collège communal avait refusé d'octroyer le permis d'urbanisme à la société Immo Aval pour la construction d'un magasin Intermarché sur la Chaussée d'Engnien à Bierghes. Toutefois, la société a obtenu ce permis en recours à la Région Wallonne en date du 11 février 2015.

En mai 2015, la société a introduit une demande de permis socio-économique pour l'autorisation d'exploiter le futur magasin. Le Collège communal a imposé le respect des contraintes horaires de livraison suivantes : de 7h à 22h du lundi au vendredi ; de 8h à 20h le samedi et aucune livraison le dimanche.

1 Si vous avez connaissance d'effondrements¹ ou affaissements² qui ont eu lieu dans la Commune :

- Comment, ou, par qui l'avez-vous appris ?

- Quand cela s'est-il produit ?

- Pouvez-vous les décrire ?

Pourriez-vous en préciser les circonstances (fortes pluies, fonte de neiges, inondations, travaux,...)?

2 Si vous avez connaissance d'exploitations souterraines dans la Commune:

Pouvez-vous les décrire ?

4 Connaissez-vous d'autres informations ou désirez-vous formuler des remarques concernant la présence d'exploitations souterraines, d'effondrements et d'affaissements sur la Commune ?

Pouvez-vous les situer ? (adresse, lieu-dit ou sur un plan)

Comment ou par qui en avez-vous eu connaissance ?

5 Accepteriez-vous d'être contacté si les besoins de l'enquête nécessitent d'approfondir les informations que vous nous avez fournies ?

Oui - Non

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone ou de GSM (facultatif) :

Adresse mail (facultative) :

Avertissement - Les données collectées par la présente enquête seront détenues par le Service public de Wallonie, Direction générale de l'Agricultures, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes, responsable: M. Briec Quevy, Directeur général Elles ne seront pas communiquées à des tiers ni accessibles au public. Les résultats synthétiques seront repris, de manière anonyme, dans la base de données des Thématiques du Sous-sol wallon du Service géologique de Wallonie.

¹ Effondrement : descente brutale plus ou moins importante du sol | ² Affaissement : déformation légère et progressive du sol

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CPAS



Après un été ensoleillé, nos enfants ont repris le chemin de l'école et la rentrée s'annonce riche en projets pour nombre d'entre vous.

Il est important de rappeler que notre CPAS n'est pas réservé uniquement aux personnes fragilisées mais qu'il est accessible à

chaque citoyen. Outre l'aide sociale, nous développons des ateliers emplois (vous trouverez les prochaines dates ci-dessous), des ateliers d'initiation à l'informatique et Internet pour les seniors (notez bien la séance d'information qui aura lieu le 1er octobre à 10h à la Maison communale), un atelier repassage, le service SOS dépannages pour vous aider dans vos petits travaux domestiques ; nous proposons les services d'un tuteur en énergie et une aide juridique gratuite ; nous vous accompagnons dans vos démarches de pension, de logement, de handicap... Bref, autant de services dont chacun peut bénéficier, à chaque étape de sa vie.

N'hésitez pas à pousser notre porte et à vous renseigner sur les possibilités qui vous sont offertes, nous sommes là pour vous.

Et vous pouvez également être là pour nous : vous trouverez ci-dessous un appel à la solidarité dans le cadre de la crise des migrants que notre pays, comme bien d'autres en Europe, vit actuellement.

Au plaisir de vous rencontrer, notamment lors du traditionnel Souper chicons au gratin de la Maison de Repos, qui aura lieu le 26 septembre prochain à la Résidence d'Arenberg à partir de 18h.

Sophie KEYMOLEN

APPEL À LA SOLIDARITÉ

L'Europe vit actuellement une crise des migrants de grande ampleur et les CPAS sont et seront mis à contribution dans les semaines à venir, afin de loger des personnes sur leur territoire. Le CPAS est donc à la recherche de solutions de logement et lance un appel aux propriétaires de logements inoccupés. Si vous disposez d'un logement pouvant accueillir une ou deux personnes, pour un loyer très modéré, merci de contacter l'assistant social du CPAS au 067/28.78.88

SOUR DIMENSION

Un service de permanences mobiles pour personnes sourdes et malentendantes disponible à Rebecq!

Sachant que près de 4% des habitants du Brabant wallon sont touchés par la surdité au sens large du terme, une organisation s'est mise en place en 2014, Sour'Dimension.

Ce service de permanences mobiles a pour but de rendre les services publics accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes et de leur permettre de prendre leur place de citoyen à part entière.

La Commune et le CPAS de Rebecq, comme 26 autres Communes brabançonnaises sont partenaires de ce service.

Comment cela fonctionne?

Vous êtes sourd ou malentendant, ou connaissez une personne qui l'est? Vous pouvez faire appel au service Sour'Dimension pour toute démarche, qu'elle soit administrative, sociale, culturelle, informative, aide téléphonique, juridique etc.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'assistance sociale

coordinatrice, Madame Cédrine DELFORGE, via SMS, mail, chat ou en postant un message sur la page Facebook. Le service utilise également la vidéo-conférence via les logiciels Skype et ooVoo, procédé bien pratique pour échanger en langue des signes.

L'assistante sociale pourra alors vous expliquer la démarche à entreprendre, ou vous donner rendez-vous à une des permanences que le service Sour'Dimension organise à Tubize.

Ce service est entièrement gratuit.

Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=m9fpcCWEx44>

Coordonnées

Madame Cédrine DELFORGE (assistante sociale coordinatrice)

Téléphone / SMS : 0479/40.00.24

Fax : 010/68.72.59

Mail ou pour l'envoi d'une vidéo : cedrine.delforge@publilink.be

Facebook : www.facebook.com/pages/SourDimension/291218390965422

Skype - ooVoo - Tango : Cherchez Sour'Dimension

VOTRE HANDICONTACT VOUS INFORME

Un site Internet

pour l'information des personnes handicapées propose un ensemble de fiches explicatives regroupant les diverses aides et dispositifs destinés aux personnes en situation de handicap. Ces fiches sont rédigées en langage simple, selon un canevas bien précis, le but de Wikiwiph étant de fournir un accès rapide, clair et précis à l'information et que celle-ci soit accessible au plus grand nombre. Les fiches ne se limitent pas à l'offre de service de l'AWIPH. Elles décrivent également l'ensemble des aides proposées par les autres administrations, les services généraux, les associations et tout autre organisme qui prévoit des dispositifs ou des soutiens particuliers pour les personnes handicapées.

Pour qui ?

Ce site s'adresse aux personnes en situation de handicap, malades, déficientes... mais aussi aux familles, aux professionnels, aux employeurs, aux étudiants concernés de près ou de loin par le handicap.

Découvrez-le vite en surfant sur <http://wikiwiph.awiph.be>

Des numéros verts pour plus d'infos :

■ pour les seniors : 0800/16.210

■ pour les personnes handicapées : 0800/16.061

Rappel : la permanence Handicontact se tient chaque jeudi matin de 8h45 à 11h45, au service social du CPAS (Rue Dr Colson, 1).

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

Pour les enfants scolarisés en maternelle

24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Pour les enfants scolarisés en primaire

24 places maximum pour les vacances d'automne et d'hiver, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.

Quand ?

Vacances d'automne : du 2 au 6 novembre 2015 de 8h30 à 16h30

Vacances d'hiver : du 28 au 31 décembre 2015 de 8h30 à 16h30 (4 jours)

Fermeture le 1er janvier 2016

Où ?

Ecole communale

■ Ruelle Al'Tache | 1430 Rebecq

Ecole communale

■ Rue du Montgras, 36 | 1430 Rebecq

Frais et modalités d'inscription :

Vacances d'automne 25€ la semaine.

Vacances d'hiver 20€ la semaine.

Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3^{ème} enfant.

Les inscriptions se feront par **internet** sur le site www.rebecq.be, le samedi **26.09.2015** de 9h à 18h ou au service population de l'Administration communale de 9h à 10h30.

Garderie :

■ de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

■ 0,50€ la demi-heure

■ payée obligatoirement à la surveillante sur place.

Repas :

■ Pique-nique à apporter

Renseignements :

■ Mme Cassandra Dupont, 067/28.78.09 pour les inscriptions et l'organisation.

UN ÉTÉ SOLIDAIRE !

Rebecq a lancé cette année encore l'opération Eté solidaire, au cours de laquelle 14 jeunes ont été engagés par la Commune et le CPAS, afin de travailler durant l'été pour la collectivité.

Différents chantiers ont été réalisés du 10/08 au 19/08 :

- remise en état d'un sentier (sentier Maugras) utilisé par les enfants pour se rendre à l'école (4 camions de graviers à étaler)



- divers travaux de maintenance à la plaine de jeux du Fair-Play à Quenast (peinture des bancs, peinture d'une barrière en métal, remise en état du parking, réparation d'une piste de pétanque, plantations avec copeaux, tailles des arbustes, etc.)

- plantations d'ornements au Hall Omnisports

- remise en état du barbecue et de la piste de pétanque de la Maison des Jeunes



- entretien du potager du Conseil Consultatif communal des Aînés et du potager collectif

- le service jeunesse de la Police (Zone Ouest Brabant wallon) est venu rencontrer les 14 jeunes pour leur exposer les règles relatives aux délits et les différentes formes de vandalisme, de violence ainsi que les conséquences de ces actes. Idem pour tout ce qui est relatif aux assuétudes (détention de stupéfiants, conséquences, etc). Cette présentation était encadrée par le chef de projet du Plan de Cohésion Sociale et le responsable du service social du CPAS.

ATELIERS EMPLOIS

Le CPAS vous propose des ateliers de recherche d'emploi plusieurs fois par mois dans les locaux de la Maison de Jeunes. Les dates des prochains ateliers sont les suivantes :

- 30/09,
- 06/10,
- 14/10,
- 20/10,
- 10/11,
- 18/11,
- 24/11,
- 02/12,
- 08/12,
- 16/12.

Infos : M. De Smet (lundi et mercredi) ou Mme Rombouts (mardi et vendredi) 067/64.53.37

PERMANENCES DU ROMAN PAIS

Les Habitations sociales du Roman Pais organiseront chaque premier jeudi du mois de 8h45 à 11h45 une permanence à la Maison communale (rue Dr Colson 1 - service social). Cette permanence a pour but de répondre aux questions des locataires quant aux problèmes techniques ou d'entretien ainsi que de compléter les demandes de renouvellement. **Attention, cette permanence n'est pas destinée aux personnes qui souhaitent s'inscrire.**

Infos: Habitations Sociales du Roman Païs 067/ 88 84 84



FOOT : RUS REBECQ : DES NOUVEAUTÉS POUR LA SAISON 2015-2016

Suite aux arrivées et départs de joueurs et d'entraîneurs, la saison 2015-2016 de la RUS Rebecquoise nous dévoile une nouvelle équipe, prête à relever le défi.

La saison 2014-2015 fut marquée par le licenciement de Jean-Louis Meynaert, l'entraîneur, et son remplacement par le duo Michel Vigneron/ Samuel Rémy. Malgré cela, l'équipe a su rester concentrée et décrocher une 4ème place. Pour cette saison 2015-2016, l'entraîneur sera Luigi Nasca.

Celui-ci a intégré le club en mai 2015, quittant le Géant Athois dont il s'occupait depuis deux ans. Confiant, il espère éviter les passages à vide avec son équipe car malgré la qualité de celle-ci, la concurrence est rude. L'entraîneur avoue redouter particulièrement le RWDM, Les Francs Borains et l'Olympic Charleroi, mais la promotion directe en D3 du podium pousse la motivation des joueurs au maximum.

L'équipe sera donc ainsi composée pour cette saison 2015-2016 :

Gardiens : Adrien Faidherbe, Jérôme Clercq et Maxime Peremans

Défenseurs : Cédric Martin Lorite, Miguel Mendez, Baba Kourouma, Emmanuel Spinelli, Aurélien Bailly, Martin Frise et Mathieu Dupont

Milieux : Matthew Verhaeren, Mathieu Herbecq, Taylor Hakiki, Maxime Fixelles, Matthias Crauwels, Yassine Marabet, Régis Demolie et Alexandre Ramiouille.

Attaquants : Kevin De Broyer, Gianluca Falzone, Manuel Deotto, Christian Ferreira, Andy Larivière et Anthony Bova

Staff : Luigi Nasca, Samuel Rémy, Luigi Bruno, Patrick Ophals, Jean-Marc Thielemans, Sarah Veen, Didier Bungeneers, Guy Jeandriens et Aldo Delvin

Venez encourager la RUS à domicile :

- D 11/10 à 15h : Rebecq – Tournai
- D 21/02 à 15h : Rebecq – Géants Athois
- D 25/10 à 15h : Rebecq – Francs Borains
- D 14/02 à 15h : Rebecq – Betekom
- D 15/11 à 15h : Rebecq – RWDM
- D 06/03 à 15h : Rebecq – Wolvertem
- D 29/11 à 15h : Rebecq – Léo Uccle
- D 20/03 à 15h : Rebecq – RC Waterloo
- D 10/01 à 15h : Rebecq – Ganshoren
- D 10/04 à 15h : Rebecq – Duffel
- D 24/01 à 15h : Rebecq – Sterrebeek
- D 01/05 à 15h : Rebecq – Halle



PREMIER CENTENAIRE MASCULIN À REBECQ

Le 10 juillet 2015 **Adelson Rivière** a fêté ses 100 ans. A cette occasion, il a reçu un portrait du Roi et de la Reine offert par le Palais, en présence de son épouse, de son petit-fils et de son épouse, des membres du Collège, d'amis et du personnel de la Résidence d'Arenberg.

Adelson Rivière est le premier centenaire masculin à Rebecq. Malgré les épreuves de la vie (invalide de guerre), il nous est apparu comme un personnage animé par beaucoup d'humour et très attentionné envers son épouse.



BOURSES D'ÉTUDES PROVINCIALES

Chaque année la Province du Brabant Wallon octroie des bourses d'études aux étudiants de l'enseignement supérieur.

Pour en bénéficier, il faut remplir certaines conditions :

- Être inscrit dans l'enseignement supérieur de type court, long ou universitaire ;
- Être domicilié dans le Brabant Wallon ;
- Être bénéficiaire d'une allocation d'études de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Introduire la demande auprès de la Province pour le 31 décembre 2015.

Des formulaires d'inscription sont disponibles au service Accueil de la Maison communale, au service social du CPAS ou sur le site de la Province du Brabant Wallon, rubrique bourse d'études (www.brabantwallon.be).

Infos : Service d'appui à la structure 010/23.61.29

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le Conseil communal des Enfants est un véritable projet pédagogique qui permet aux enfants de l'entité de participer concrètement à une expérience de citoyenneté.

Les élèves des écoles primaires de l'entité élisent eux-mêmes leurs représentants pour un an, il s'agit d'élèves de cinquième et sixième primaires. Les élus se réunissent en moyenne une fois par mois à l'Administration communale et sont encadrés par un représentant du Plan de Cohésion Sociale.

Cette année, le Conseil communal des enfants s'est joint au projet de la Croix-Rouge intitulé « **Croix-Rouge sur roues** ».

Dans le quartier du Rastadt (avenue des Croix de Feu), nos jeunes élus sont allés à la rencontre des citoyens afin d'offrir des services d'aide tels que la distribution de produits de première nécessité et de renforcer le lien social, permettant par exemple aux personnes isolées d'avoir de la compagnie.

Eva Ghislain Fulco, Félix Loncin, Nathanaëlle Dianga (absente ce jour-là), Lucas Verhoeven et Régine Ferreira, les élus du Conseil communal cette année, ont distribué aux riverains du quartier des boissons et des collations. En collaboration avec le CPAS, ils ont également contribué à la conscientisation de la population à l'économie d'énergie en distribuant du matériel diminuant la consommation énergétique comme des ampoules à LED ou des joints pour fenêtres.

Nous avons interviewé une des participantes à ce projet, Eva Ghislain Fulco (12 ans):



Ce projet était-il enrichissant ?

Oui, c'était chouette, après la vision d'un film du projet « Croix-Rouge sur roues », nous avons envie d'y participer et d'aider les plus démunis, nous avons pu expliquer comment économiser l'énergie et distribuer plein de matériel, on se sentait utile.



Beaucoup de personnes ont participé ?

Au début, les gens étaient timides et n'osaient pas nous rejoindre mais nous n'avons pas hésité à sonner aux portes et à inviter les gens à venir boire un café et finalement nous avons tout distribué et nous avons fait plein de nouvelles connaissances.

Que conseillerais-tu aux nouveaux élus, Marie Giunta, Noa Lekime, Ilario Orlando, Tiziano Fulco et Fayssal EL Mouedden qui prendront la relève en cette rentrée 2015 ?

De penser aux gens, ne de pas être égoïstes et de participer à des projets pour rencontrer de nouvelles personnes, d'aller vers les autres !



REBECQ AURA SON PCDR !

LE PCDR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une Commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel. L'opération est synthétisée dans un document appelé Programme communal de Développement Rural (PCDR). Le PCDR est un document stratégique de la politique de **développement rural**, notifiant tous les projets qui seront à mener dans une Commune à court, moyen et long termes (10 ans) et pour lesquels il sera possible de recevoir des **subsidés** très importants à la Région Wallonne.

UN PCDR EST COMPOSÉ DE 5 PARTIES :

- L'analyse socio-économique de la Commune permettant d'élaborer une première analyse du territoire communal ;
- Le déroulement et les résultats de la participation de la population ;
- La stratégie à mettre en place ;
- Les projets et les actions à réaliser pour atteindre les objectifs ;
- Un tableau de bord reprenant l'ensemble des projets et actions, la programmation dans le temps et les moyens financiers prévus.

L'aboutissement à un PCDR de qualité nécessite un minimum de 24 mois de travail. Une fois que la CLDR aura approuvé le projet de PCDR et que le Conseil communal l'aura avalisé, celui-ci, après avis de l'Administration compétente, doit être « défendu » devant la Commission régionale de l'aménagement du territoire (CRAT) pour être ensuite approuvé par le Gouvernement wallon (habituellement pour une durée de validité de maximum 10 ans).

OBJECTIFS

Le PCDR concourt aux objectifs de développement rural, et notamment :

- la promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques,
- l'amélioration et la création de services et d'équipement à l'usage de la population,
- la rénovation, la création et la promotion de l'habitat,
- l'aménagement et la création d'espaces publics, de maisons de village et d'autres lieux d'accueil, d'information et de rencontre,
- la protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie en ce compris le patrimoine bâti et naturel,
- l'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal.

ELABORATION

L'auteur de programme et l'organisme accompagnateur de l'ODR sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales. Un diagnostic est établi en se basant sur une étude socio-économique et peuvent s'appuyer sur l'information et la consultation de la population. Sur base du diagnostic, des groupes de travail et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) identifient les enjeux essentiels, imaginent des réponses concrètes, avec l'aide de l'auteur de projet.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre, à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). Le projet proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit être approuvé par un arrêté du Gouvernement wallon.



QUELS SONT LES ACTEURS ASSOCIÉS ?

Les élus communaux, les citoyens, le personnel communal, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), les associations, services, acteurs économiques, l'auteur de projet, l'organisme accompagnateur de l'Opération de Développement Rural (ODR), la CRAT et le Gouvernement wallon. L'élaboration du PCDR s'articule autour d'une participation active de la population, et notamment :

- la participation citoyenne : les citoyens sont consultés sur les thèmes de développement ou par village particulier en vue de l'élaboration du diagnostic, et sont tenus informés des résultats du diagnostic lors de réunions.
- la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) : organe consultatif à la disposition de la Commune, elle répond à toutes les demandes d'avis et s'exprime, au besoin, d'initiatives. Elle cerne les besoins de la population pour dresser les objectifs, les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural, en collaboration avec l'auteur du PCDR. La CLDR est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du PCDR. Elle participe en effet à l'élaboration de la stratégie de développement, veille à la cohérence des projets et définit les priorités. Elle organise des groupes de travail pour approfondir un sujet, préciser un projet, réaliser une action précise, et organise également des réunions publiques dans les villages pour solliciter l'avis des habitants.

www.pcdr.be



DIMITRI LEGASSE, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE



Pourquoi la Commune de Rebecq se lance-t-elle dans un PCDR ?

C'est une opportunité énorme pour une Commune d'entrer dans ce type de dynamique, qui va permettre une évolution réfléchie et concertée. Il faut envisager le développement d'une Commune sur le long terme. Aujourd'hui, la lourdeur et la lenteur des procédures génèrent beaucoup de frustrations. Entre le moment où un décideur politique lance un projet et le moment où celui-ci se concrétise sur le terrain, il se passe plusieurs années, pendant lesquelles le citoyen a l'impression que rien ne bouge, alors que le dossier évolue dans les méandres administratifs (tutelle, délais de recours, marchés publics...). Les législations européennes et notamment les procédures de marchés publics compliquent encore les choses. Nous ne pouvons plus penser au coup par coup. Il faut prévoir des plans d'investissement sur le long terme et mener plusieurs dossiers de front. Etre choisi comme Commune par la Fondation Rurale de Wallonie pour accompagner notre PCDR est une grande chance (peu de Communes sont sélectionnées chaque année) et permettra de développer de nombreux projets sur notre territoire, concertés avec la population et surtout très largement subventionnés, alors qu'on sait à l'heure actuelle le manque d'argent des Communes et la quasi absence de possibilités d'investissement.

TRIBUNE POLITIQUE

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques représentés au Conseil communal.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;

les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;

chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;

l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Le sentiment de sécurité est bien souvent lié à la propreté d'un espace. Les endroits sales n'inspirent pas confiance. Malheureusement, lorsqu'un déchet est jeté dans un fossé ou sur une place, il est vite rejoint par d'autres, comme si les lieux devenaient une décharge. Cela peut vite prendre de l'ampleur et on constate plusieurs sites de dépôts clandestins réguliers. Bien entendu, il est en général impossible de retrouver les coupables afin de les sanctionner.

Les services publics mettent tout en oeuvre pour ramasser ce « premier » déchet, avant qu'il n'en attire d'autres, mais ce n'est pas facile, surtout dans un village étendu comme le nôtre, où l'on dénombre plus de 100 km de voiries... A Rebecq, les ouvriers communaux ramassent jusqu'à 27 tonnes de déchets par semaine ! C'est énorme. Le ramassage mais surtout l'évacuation de ces déchets coûtent une fortune, directement répercutée sur le citoyen. En effet, en matière de déchets, les Communes sont tenues d'appliquer le « coût-vérité », ce qui signifie que les taxes immondices doivent correspondre au total des dépenses effectuées par les services publics pour le traitement des déchets. Celui qui jette ses débris le long des routes paie donc 2 fois : en voyant la taxe immondices augmenter, et en vivant dans un environnement moins propre, donc moins valorisable.

Nous ne baissons pas les bras et développons de nombreux projets : sensibilisation dès le plus jeune âge dans nos écoles, développement des cantonniers, ramassage à domicile des encombrants et des déchets verts... Ensemble, continuons à protéger notre cadre de vie !

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick,
Nathalie, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunalerebecq.be



La propreté et la sécurité, voilà bien deux thèmes qui m'interpellent et me concernent à double titre : celui de «l'acteur insouciant de mes agissements» et celui de la «victime indignée» du laisser-aller d'autrui.

En effet, lorsqu'au volant de mon véhicule, je roule trop vite ou me gare fautivement, je ne pense pas au danger que je crée pour le piéton ou le cycliste ignoré que je peux aussi être.

Pour la sécurité de ma maison, de mon quartier, je veille à être attentif aux faits troublants ou inhabituels que je constate et que je relaie aux autorités compétentes. Une présence policière plus visible, plus proche du citoyen ainsi que des caméras de surveillance me donnaient un sentiment de sécurité accru.

Aussi, lorsque j'abandonne un déchet ou une canette sur l'espace public ou dans la nature ou lorsque je laisse fleurir les mauvaises herbes de mon trottoir (que j'oublie parfois de balayer lorsqu'il est enneigé), je me surprends à être choqué comme citoyen attentif au respect de la propreté de ma rue ou des espaces verts que j'apprécie voir accueillants.

Mais c'est vrai tout compte fait, ma Commune met à ma disposition des moyens importants pour préserver le pittoresque cadre de vie que je souhaite : le parc à conteneurs et les collectes sélectives d'immondices, par exemple.

Alors à l'avenir, c'est décidé : je me mets plus souvent à la place de celui ou celle que ma distraction ou mon insouciance indispose ou provoque un surcroît de travail aux ouvriers de la Régie technique communale.

Je le fais pour toi, fais-le pour moi !

Merci pour mes proches, ma campagne et mon village !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

THÈME CHOISI PAR LE CONSEIL COMMUNAL : «PROPRETÉ ET SÉCURITÉ»

Ces textes/articles:

ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit;

ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;

doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en

matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);

être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Propreté et sécurité publiques : un devoir !

La propreté et la sécurité publiques sont des enjeux quotidiens qui concernent tous nos concitoyens !

La propreté publique est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Celle-ci contribue grandement à l'image de marque de notre Commune. Pour répondre à ce besoin, les autorités publiques s'efforcent de placer des poubelles et de nettoyer les endroits les plus sales. Malheureusement, ce travail s'avère insuffisant.

L'éducation civique est indispensable pour apprendre - surtout aux plus jeunes - que l'environnement doit être scrupuleusement respecté. La répression est malheureusement aussi indispensable. On pourrait très bien imaginer que les amendes soient transformées en travail d'intérêt général. Combattre les déchets jetés en rue et aux abords des bulles à verre, les dépôts clandestins, les déjections canines sur les trottoirs, ... autant de devoirs pour un élu.

La sécurité publique est aussi un objectif à poursuivre sans répit. Elle doit régner sur tout le territoire de la Commune. Pour le RE NOUVEAU, un renforcement de la présence policière dans les rues est plus que nécessaire. Le travail des agents est remarquable : donnons-leur les moyens de l'exercer encore mieux ! La présence de caméras dans les rues est redoutablement efficace : débloquons ce projet pour Rebecq !

Si nous, élus communaux, parvenons à améliorer la propreté et la sécurité dans Rebecq, nous aurons accompli une mission majeure pour le bien-être de nos concitoyens.

Marino, Jean-Lou, André, Manu, Martine, Micheline, Paul, Sylviane, Alain, Marie-Thérèse, Julie & Arnaud
www.re-nouveau.eu



Insécurité... Le mot est dans toutes les bouches. Pourtant, lorsqu'on demande au citoyen pourquoi il se sent insécurisé, il est bien souvent incapable de fournir une réponse concrète et effective... Force est de le constater, la fameuse insécurité dont on nous rebat les oreilles est un ressenti avant que d'être un fait.

Nous laisserons-nous convaincre que nous avons peur ? En conséquence, serons-nous séduits par l'idée d'installer des caméras de surveillance ? La réponse est résolument NON.

Outre le fait que ces caméras ne servent strictement à rien (puisque nous ne vivons pas dans un contexte qui nécessite la vidéosurveillance), elles coûtent cher à l'achat, à la gestion et à l'entretien.

Plutôt que d'investir dans un matériel qui sera vieillot avant même d'avoir servi, tâchons de trouver des solutions efficaces et humaines. Le Plan de cohésion sociale est un excellent outil de valorisation de l'humain et nous avons déjà pu observer ses effets bénéfiques.

Propreté...

Les Rebecquois se plaignent souvent de payer de lourdes taxes et nous les comprenons.

Nous souhaitons néanmoins porter un regard positif sur le sujet tant il est vrai que les travailleurs communaux mettent tout en oeuvre pour que l'espace public soit propre, et joliment fleuri. Nous ne le répétons jamais assez : tout est question de vivre ensemble ! Rien n'est plus efficace qu'une responsabilité partagée en conscience.

La possibilité d'une amende administrative en cas d'incivilité (déjections canines...) peut être envisagée. Mais gardons à l'esprit qu'une amende ne remplacera pas la bonne vieille prise de conscience...

Philippe Crampagne, Christian Mahy
Pour la locale Ecolo de Rebecq
www.ecolo.rebecq.be
<https://www.facebook.com/ecolo.rebecq>

CONCOURS « REBECCQ EN FLEURS 2015 »

Les résultats

CATÉGORIE :
MAISON 3 OU 4 FAÇADES
AVEC JARDINET À L'AVANT

- 1. DETRIE Daniel**
20, avenue des Rokètes
- 2. VAN ELDER Carine**
8, sentier Delaunois
- 3. FIXELLES Paul**
10, chemin de Wisbecq
- 4. HABILS Michel**
19, rue Duc d'Arenberg
- 5. LATTENIST Françoise**
69, chaussée d'Enghien
- 6. LECLERCQ Huguette**
11, avenue des Rokètes

CATÉGORIE :
FAÇADE MAISON DE RANGÉE

- 1. TRESNIE Chantal**
14, chemin du Blocu
- 2. GIARRATANO Giuseppa**
38, route de Bruxelles
- 3. DERIDDER José**
7, chemin du Beau Site
- 4. TRESNIE Lucien**
94, rue Dr Colson
- 5. STAGNO Gerlando**
61, rue de la Station

CATÉGORIE :
JARDIN FLEURI

- 1. ILIC Raymond**
14, rue de la Station
- 2. BRASSART Philippe**
19, drève du Bois des Moines
- 3. VANDERROOST Bertrand**
102, chaussée de la Genette

CATÉGORIE :
JARDIN AU NATUREL

- 1. THIESSET Frédéric**
82, chemin du Stoquois
- 2. VANDEZANDE Valérie**
29, rue Duc d'Arenberg
- 3. KEPPELS Eliane**
26, rue Montplaisir

CATÉGORIE :
MAISON DE RANGÉE AVEC
JARDINET À L'AVANT

- 1. DE GENDT Paula**
8, rue des Aubépines
- 2. DUMASY Andrée**
12, rue des Aubépines
- 3. CHEVALIER Roger**
83, chemin du Stoquois
- 4. TRESNIE Simone**
52, chemin de la Chaussée
- 5. GIGANTE Giovanni**
24, rue des Aubépines

NOUVEAUX
COMMERCES

HISTOIRE DE BOIRE

Vente de vins & Consulting
Rue Haute Franchise, 20
0498/11.92.95 | info@histoiredeboire.com
www.histoiredeboire.com

LA TABLE DE CHRISOLINE

Croissanterie – Sandwicherie – Glacier – Tea Room
Rue Docteur Colson, 34 – 1430 Rebecq
Tél : 067/34.11.31 | latable@chrisoline.be
www.chrisoline.be

ORCHID-IT

Dépannage informatique, vente, conseil
informatique, Webdesign
Chemin Planche Quévit, 36 - 1430 Rebecq
Tel : 0471/28.65.20 ou 067/63.90.74
info@orchid-it.be
www.orchid-it.be

LA RÉGIE TECHNIQUE TRAVAILLE POUR VOUS

■ Réfection de sentiers – ici sentier Maugras



■ Nettoyage des talus situés aux terrains de football



Travaux futurs...

- **Réfection de la rue Basse et du chemin du Renard** : les dates de début des travaux ne sont pas encore connues mais les travaux d'asphaltage seront réalisés avant la fin octobre 2015.
- Des petites **réfections de portions de voirie asphaltées** vont être réalisées prochainement sur une surface de 7.000m², notamment dans les voiries suivantes : rue de Rebecq, vieux chemin de Mons, rue Annecroix, Moulin d'Hou, chemin du Ry, ...
- **Réfection de la place du Centenaire et du bas de la rue de Saintes**. Les impétrants ont terminé de travailler sur cette portion. Nous pourrons donc enfin réaliser les travaux d'asphaltage de la voie carrossable, probablement dès la fin du mois de septembre. Infos sur le site www.rebecq.be
- **La glissière de sécurité située au chemin du Blocu** sera prochainement remplacée. La date de début de ces travaux n'est pas encore connue.

Travaux terminés ...

- La réfection de la portion de la voie carrossable située entre le parc à containers et la carrière a été réalisée au mois de juin.
- **Le casse-vitesse situé à la rue du Faubourg** a été réfectionné entièrement. Tous les bacs à plantations situés dans le centre de Quenast ont été remplacés. Les plantations seront mises prochainement.

D'importants travaux dans nos écoles

La Commune a à cœur d'entretenir et d'embellir le cadre scolaire dans toutes les implantations et, chaque année, de gros investissements sont consentis à cet effet.

Cet été, un montant total de 140.000€ a été consacré à :

- **la réfection complète de la cour de l'école communale de Rebecq** (rue du Montgras). Les cours des écoles communales seront à terme toutes rénovées, Germinal et la Ruelle Al Tache avaient été refaites l'année passée, les autres suivront dans les années à venir, en fonction de l'état de détérioration ;
- la pose d'un **nouveau revêtement de sol spécial antibruit** et la peinture murale dans les réfectoires des écoles Al Tache et Montgras ;
- la pose d'un nouveau revêtement de sol dans 5 classes maternelles à l'école Al Tache
- de **grosses rénovations à l'école communale de Bierghes** pour transformer l'ancienne conciergerie en classes supplémentaires : restauration des façades, peinture des locaux, percement de baies et menuiseries extérieures...
- la **remise en état générale de toutes les écoles** (Bierghes, Montgras, Al Tache, Germinal, Rue de Saintes, Tourterelles) : peinture des classes, réparations diverses, plomberie, chauffage, installation de matériel de sécurité...



DERNIÈRE MINUTE

TEC BRABANT WALLON – MODIFICATIONS DES HORAIRES.



Afin de répondre aux besoins de déplacements de leurs clients, le Tec Brabant wallon a modifié ses horaires à partir du 1er septembre 2015. La ligne 116 desservant notre Commune a été modifiée comme suit :

Ligne 116 : Soignies – Braine-le-Comte – Tubize – Halle : Le voyage au départ de Soignies à 15h23 est retardé à 15h30, à la demande du Collège Saint-Vincent de Soignies.

Toutes les informations relatives aux horaires sont disponibles sur le site Internet www.infotec.be

LE CONTRAT DE RIVIERE SENNE RECHERCHE DES ANIMATEURS



La cellule animation du groupe de travail de sensibilisation du Contrat de Rivière Senne a bouclé son cycle de 8 modules d'animation et souhaite pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'animations dans les écoles du fondamental. La cellule de coordination du Contrat de Rivière n'hésite pas à faire de la sensibilisation partout où sa présence est sollicitée : balades, événements et fêtes de l'environnement... De manière régulière et avec la collaboration précieuse d'animateurs volontaires et dynamiques et la Commune de Rebecq, les animations sont déjà dispensées dans les écoles de Rebecq depuis 2011.

Mais il est important de renforcer l'équipe de volontaires ! Ces animateurs reçoivent une formation et le matériel nécessaire à la réalisation des différents modules. Dès maintenant, les personnes intéressées (aucune qualification n'est requise, il suffit d'avoir envie !) peuvent s'intégrer dans notre programme d'animations, recevoir la formation et nous suivre en tant qu'observateurs. Pour tout renseignement, **prenez contact avec nous au 02/355.02.11 - info@crsenne.be** et lisez le descriptif de nos animations sur notre site www.crsenne.be. Les prestations sont indemnisées dans le cadre de la loi sur le volontariat à hauteur de 30 euros l'animation.

LES ZONES BLEUES, ZONES DE STATIONNEMENT À DURÉE LIMITÉE

Des emplacements en zone bleue sont implantés dans le centre de Rebecq et délimités par les panneaux ci-dessous :

ZONE



En zone bleue le disque de stationnement conforme doit être apposé sur la face interne du pare-brise, ou à défaut, sur la partie avant du véhicule **du lundi au samedi de 9h à 18h**. La durée de stationnement autorisée en zone bleue dans le centre de Rebecq est limitée à **60 minutes**.

Nous invitons les usagers et les riverains à respecter ces dispositions. En cas de non-respect de la durée de stationnement, ou en l'absence de disque, le propriétaire du véhicule contrôlé est redevable d'une taxe dont le montant s'élève à **15 euros par journée entamée**.



RAPPEL: N'OUBLIEZ PAS DE VENIR CHERCHER VOS SACS POUBELLES PRÉPAYÉS

Dans le cadre du service minimum, en payant la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices, les ménages rebecquois ont le droit de recevoir un rouleau de 10 sacs poubelles de 60 litres. Les rouleaux sont distribués à l'accueil de l'Administration communale pendant les heures d'ouverture jusqu'au 30 décembre 2015. Vous obtiendrez vos sacs gratuits sur présentation de votre preuve de paiement et de votre avertissement extrait de rôle.

Infos : 067/28.78.11

AGENDA (SUITE)

NOVEMBRE

J 05 de 13h30 à 17h

ATELIER LUMEROTTES

À la Salle communale de Quenast
Atelier pour enfants de 6 à 12 ans, parents admis !
Groupe de 30 enfants maximum
Goûter et projection d'un dessin animé qui fait peur
PAF : 5€ / enfant
(betterave, goûter et projection inclus)
Infos et réservation : 067/63.70.67

V 06 au D 29

EXPOSITION

« Art way to hell » de Stéphanie Fontaine
Au Moulin d'Arenberg
Entrée libre – Vernissage le **V 06 à 19h30**
Infos : 067/63.70.67

S 07 18h-23h D 08 12h-16h

KERMESSE LANGUE DE BŒUF ET ROTI

Organisée par les Gilles et Clap Chabot
Salle du café du Cercle

D 08 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne gare
Thème : « Les Abeilles »
Présenté par Eliane Marescaux-Keppens
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

Me 11

BANQUET ANNUEL

Organisé par le FNC Bierghes
Salle communale de Wisbecq

D 15 15h00

FOOT

RUS Rebecq / RWDM
Stade Cheron

Me 18 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts – Bienvenue à tous

V 20 16h30-20h

COLLECTE DE DONS DE SANG

De la Croix Rouge à la
À la Résidence d'Arenberg

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS EN MAI (SUITE),



Clarisse CORDIER DE RUYVER, née le 30 mai, chez Priscilla De Ruyver et Florent Cordier

EN JUIN,

Alexandre WAUTERS, né le 5 juin, chez Delphine Goebel et Frank Wauters



Laëlle GOBLET, née le 6 juin, chez Marie Questienne et Olivier Goblet

Luca NICOTRA, né le 10 juin, chez Mélissa Graceffa et Raimondo Nicotra

Lukas VAN SNICK, né le 11 juin, chez Dorothee Bersipont et Emmanuel Van Snick

Mehdi VAN BELLINGHEN, né le 22 juin, chez Amal Naji et Alain Van Bellinghen

Naël DEMOULIN, né le 23 juin, chez Audrey BAUDE et Fabian DEMOULIN

Emeline VEIRMAN, née le 23 juin, chez Kathy Mommaerts et Michaël Veirman

Sajid BEN ALLAL, né le 24 juin, chez Soumaya Bougmar et Hamza Ben Allal

Beverly BOURLEZ, née le 26 juin, chez Jessica Pierlot et Christophe Bourlez



Hugo LEBAILLIF, né le 26 juin, chez Ludivine Delamarre et Nicolas Lebaillif

EN JUILLET,

Léo D'HOOGHE, né le 1er juillet, chez Dorothee Bouillard et Benjamin D'Hooghe

Laora PALERMO GAUGAIN, née le 7 juillet, chez Joëlle Gaugain et Anthony Palermo

Eliza COSENTINO, née le 10 juillet, chez Ilda Stojke et Vincenzo Cosentino

Yelena MARY, née le 12 juillet, chez Jessica Van den Bossche et Erwin Mary

Cloé HERBINIA, née le 14 juillet, chez Danitza De Cock et Grégory Herbinia

Robert VASILIU, né le 16 juillet, chez Alina Vasiliu et Silviu Vasiliu

Arthur LAMY, né le 21 juillet, chez Marie Vanbrusselen et Sébastien Lamy

Mathéo QUINCHON MATTENS, né le 24 juillet, chez Kelly Mattens et Frédéric Quinchon

Kazey TSHIMANGA, né le 25 juillet, chez Malaba Kapinga et Tshimanga

James RENDERS, né le 29 juillet, chez Jenna Deruyver et Grégory Renders

Ellis PLANTEFEVE-CASTRYCK, née le 29 juillet, chez Emily Cremers et Jens Planteève-Castryc

EN AOÛT,



Robin LIEVYNS, né le 3 août, chez Catherine Menier et Davis Lievyns

Leyla LEDEGANCK, née le 5 août, chez Wendy Soupart et Grégory Ledeganck



Lèna OGIER, née le 10 août, chez Maria-Angela Tarallo et Grégory Ogier



Tommy DE ROSSI, né le 11 août, chez Marjorie Defryn et Jeremy De Rossi

Callie VAN OBERGEN, née le 12 août, chez Nadège Colson et Mathieu Van Obergen

Mia PIERRET, née le 15 août, chez Yasmine Missoumi et Xavier Pierret

Mathieu TRABELSI, né le 16 août, chez Stéphanie Amalfi et Franz Trabelsi

Jules DERNY, né le 16 août, chez Virginie Oster et Tommy Dery

Isaac DOUBIHI, né le 18 août, chez Najat Boutadot et Moussa Doubihi

Sylas de PAIVA TELES, né le 22 août, chez Sophie Moujtahid et Thalyton de Paiva teles



Héloïse VANDEKERKHOFF BERNARD, née le 19 août, chez Caroline Bernard et Denis Vandekerckhof



Adrian DE DIOS LAGO, né le 23 août, chez Stéphanie Lago Collado et Eric de Dios Rodriguez

Gabrielle GAILLY, née le 25 août, chez Melanie van Lijsebetten et Laurent Gailly

Jonathan NAHIMANA, né le 31 août, chez Diamvutu Nkiluantuma et Frank Nahimana

ILS SE SONT MARIÉS EN JUIN,

Le 2, Luciana De Mattia et Joseph Givart
Le 18, Sylvie Decat et Serge Schreyers
Le 20, Joëlle Dubois et Stefan De Pauw
Le 26, Valérie Houtevelt et Georges Melanitis

EN JUILLET,

Le 4, Lydia van Nuijs et Albéric Otten
Le 4, Kathy Mangin et Hervé Vander Eycken
Le 4, Céline Dewit et Nicolas Verkens
Le 6, Maria Decoste et Jean-François Jung
Le 11, Joëlle Goosens et André Gailly
Le 18, Gwendoline Rolet et Xavier Grandi
Le 18, Hedwige Lagneaux et Logan Demol
Le 25, Aurélie Borgniet et Sébastien Julien

EN AOÛT,

Le 22, Magali Dubrunfaut et Eric Denayer
Le 22, Marjorie Père et Etienne Leveau
Le 22, Melina Sanchez Delgado et Pierre-Anthony Rebelo Lopes
Le 24, Marie-Louise Scoufflaire et Julien Milo
Le 29, Marie-Laure Debehogne et Didier Milis

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN MAI,

Gisèle Hauters, Marie Lheureux, Gisèle Vrancken

EN JUIN,

Jean Leloup, André Rorive, Raymond Caers, Gérard Beckers, Gérard Pléinckx, Jean Agneessens, Yolande Delestienne, Paul Dhondt, Octave Vogeleer

EN JUILLET,

Jeanne Marcellis, José Oliva-Pereira, Paulette Coenen, Pierina Baldo, Léopold Rayée, Michel Poulaint, Anne Francq, Aimé Watticant, Serina Domini, Constantinos Germanos, José De Bie, Rosa Cerato
Une pensée pour les petits Maël, Gaël et Lionel Senterre ainsi que pour leur maman Sandrine Lange, décédés dans un tragique incendie en juin dernier.

Edito

L'été se termine, nos petites têtes blondes ont repris le chemin de l'école, ... et après 2 mois plus calmes en terme de programmation et d'activités, notre Centre Culturel reprend son rythme de croisière en ce mois de septembre : expositions, ciné junior, thé dansant, théâtre, humour, ateliers... les rendez-vous et les occasions de vous rencontrer et de vous divertir ne manqueront pas dans les semaines qui viennent.

Cette année, pour la première fois, nous aurons l'occasion de proposer aux enfants et à leurs parents un spectacle pour la Saint-Nicolas ; au programme une version moderne de « La petite fille aux allumettes » par « Pan ! la Compagnie » et bien sûr le Grand Saint nous rendra une petite visite !

Notre équipe d'animation a également mis à profit cette période estivale pour se rendre à Huy aux « Rencontres du théâtre jeune

public » afin de sélectionner des spectacles de qualité à destination des plus jeunes ; ceux-ci seront programmés tant en scolaire qu'en tout public durant l'année 2016.

Avec le Conseil d'Administration, nous mettons actuellement la touche finale à notre programme, votre programme 2016 ; celui-ci vous proposera quelques grands classiques qui vous plaisent et auxquels vous êtes fidèles mais il vous réservera aussi quelques surprises et nouveautés... mais chut !... encore quelques semaines de patience avant de le découvrir.

A vos réservations et au plaisir de vous rencontrer prochainement à l'une de nos activités !



Patricia VENTURELLI,

Présidente du Centre Culturel

Exposition

« J'irai cracher sur ta tombe » de Tiflo

> 04.10 – Moulin d'Arenberg (Entrée libre)



«Oubliez tout ce que vous avez appris ou croyez savoir. L'artiste, penseur et narrateur, que vous allez découvrir ici, remettra vos pendules à l'heure. Idéaliste mais tristement réaliste, Tiflo a sa façon bien à lui d'ouvrir nos yeux sur un monde décadent où

plus rien n'est sacré. Ce guerrier pictural combat nos institutions et valeurs morales à coups de brosse et d'aérographe enrichis de la verve de sa plume. Violence, cruauté, mensonge, bêtise, crédulité, puritanisme et égoïsme sont les fléaux capitaux qui régissent l'humanité décrite par cet humaniste écoeuré. La philosophie visionnaire reflétée dans ses tableaux est noire comme l'encre de sa prose acerbe. L'art de Tiflo émeut l'un et choque l'autre, mais ne laisse personne indifférent. Pour lui-même, c'est une thérapie et un exutoire. Cet anticonformiste exprime dans ses coups de gueule sa rage contre ceux qui compromettent l'univers qu'il aurait voulu offrir à sa fille. Voilà un artiste dont le dernier mot n'a pas encore été dit !» David Degraef.

Spectacle jeune public

« Baraque foraine ! » par les Ateliers de la Colline

> 27.09 16h
Salle communale
de Quenast.
GRATUIT ! Dès 6 ans

Lucien, Caroline et André sont venus nous faire un spectacle, avec leur baraque foraine, pour nous raconter leur histoire. Leur histoire s'est écrite comme celle de tous, au gré des choix que l'on fait, parfois par envie, par désir, par rêve ; parfois par nécessité ou par dépit. Mais il y a aussi les choix des autres qui orientent les chemins et font prendre des routes et avec lesquels on continue à avancer. Tous les trois sont occupés à faire tourner la baraque d'André, forain au caractère bien trempé dont la réputation n'est plus à faire. Dans leur petite société qu'est celle de la foire, ils essayent de survivre au sein de cette collectivité. S'adapter, se conformer, se fondre dans la masse pour être sûr de pouvoir exister, imiter le succès des autres pour être sûr de le connaître à son tour. Mais ce succès est éphémère et sa recette change de jour en jour. Lucien, Caroline et André inventeront ensemble, un avenir singulier et nouveau.



Exposition

«Miroir», photographies de Naïma Achour, Annie Descamps, Frédérique Mahy et Jacques Delplan

> Du 16.10 (vernissage 19h30) au 01.11
Moulin d'Arenberg (Entrée libre)



Naïma Achour : des images de Naïma émane un mystère. Un mystère mélancolique et profondément poétique. Son regard photographique, à la sensibilité exacerbée, métamorphose le monde en un univers onirique, berceau de sensations au sein desquelles se meuvent des émotions aussi bien esthétiques qu'affectives ou spirituelles. Délicatement, elle partage avec nous ses interrogations sur le temps qui passe, la vie, la mort, et le chemin à parcourir... Et subrepticement un lien s'enracine dans ce que l'on est de plus authentique.

Annie Descamps : à la fois un souffle et un arrêt de vie, les images d'Annie veulent donner à voir un moment d'intimité déjà passé, et fixer la fugacité de l'instant que l'on ne revivra pas. Photographier devient alors un geste de survie, un besoin, une nécessité afin de conserver les fragments d'un moment vécu intensément. Photographier c'est aussi se poser, prendre le temps d'observer la vie afin de mieux l'appréhender. C'est enfin partager une vision, des sensations qui dessinent, en miroir, un autoportrait.

Frédérique Mahy : aussi haut que l'on monte, on finira tous par des cendres. Environnons-nous donc d'images et savourons la vie sans entraves.

Jacques Delplan : il vient d'un pays de brume et d'eau, un pays tout en veines de charbon, un pays aux racines profondes. De ce pays barré par les terrils qui osent affronter les vents venus de Condé, il a hérité cette sensibilité à fleur de peau propre aux Borains, une sensibilité qui en fait un pur félin de la photographie, son moyen d'appréhender le monde. Mais ce félin, à l'approche feutrée, chasse essentiellement pour se nourrir de la beauté des choses et des êtres. Les photographies qu'ils proposent trahissent toujours une vérité profonde... celle de l'âme humaine. Au fil de la découverte de ses images, on prend très vite conscience qu'elles génèrent, par leur magie, une inaliénable tiré-lire où s'enrange plus qu'une manière de vivre, une forme de culture humaine.

Ciné Club Junior



« Boxtrolls ».

> 21.10, 14h30 – Salle communale de Quenast : PAF 2€

Les Boxtrolls est une fable qui se déroule à Cheesebridge, une ville huppée de l'époque victorienne, dont la principale préoccupation est le luxe, la distinction et la crème des fromages les plus puants. Sous le charme de ses rues pavées, se cachent les Boxtrolls, d'horribles monstres qui rampent hors des égouts la nuit pour dérober ce que les habitants ont de plus cher : leurs

Animation

Thé dansant avec les Blackbirds.

> 22.10, 13h30 – Salle communale de Quenast : PAF 4€
tarte et café compris

Spectacle



« Plaisirs de Femmes » de Steve Cerisier.

> 24.10, 20h
Centre culturel de Dour.
Prévente 7€, vente 9€
(réservations souhaitées).
Infos & rés. au 065/761.847
ou en ligne via www.centre-cultureldour.be

UNE DE NOS TROUPES S'EXPORTE !
Après avoir rencontré un très joli succès et rempli la Salle communale de Quenast le 7 mars dernier notre troupe féminine présentera

notre spectacle dans les superbes installations du Cc Dour.

Vous avez été interpellé par « Instants de Femmes », touché par « Masques de Femmes » ? La troupe féminine est de retour avec « Plaisirs de Femmes » et compte bien vous faire passer à nouveau un bon moment ... plus « déléuré » dirons-nous ...

Huit conférencières vont, au travers d'un arc-en-ciel d'émotions, tenter de vous apporter 18 conseils pour être « sexuellement happy » ! Pour prendre son pied et ne plus se prendre la tête sur la routine, la pilosité, la contraception, la nudité, le plaisir, les fantasmes, etc. A voir en couple évidemment (quoique, entre copines ...) !

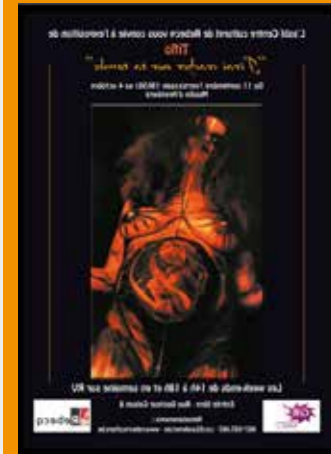
Avec Aurélie Cerisier, Sabine Cordier, Aurore Delporte, Margaux Fievet, Hélène Marcelis, Françoise Musch, Coralie Payen et Alicia Venturelli.

enfants et leurs fromages. C'est du moins la légende à laquelle les gens de Cheesebridge ont toujours cru. En réalité les Boxtrolls sont une communauté souterraine d'adorables et attachantes créatures excentriques qui portent des cartons recyclés comme les tortues leurs carapaces. Les Boxtrolls ont élevé depuis le berceau un petit humain orphelin Oeuf, comme l'un des leurs, explorateur de décharge et collectionneur de débris mécaniques. Ils deviennent soudainement la cible d'un infâme dératiseur Archibald Trappenard qui voit dans sa disposition à éradiquer les trolls son ticket d'entrée au sein de la bonne société de Cheesebridge. La bande de bricoleurs au grand cœur doit alors se tourner vers celui dont ils ont adopté la responsabilité, ainsi qu'une jeune fille de la haute qui n'a pas froid aux yeux, Winnie afin de concilier leurs deux mondes, au gré des vents du changement ... et du fromage ...

Spectacle

« La drague pour les gros nuls » par Benoît De Labie

> 31.10, 20h – Salle communale de Quenast. PAF 18€, réservations indispensables



Benoît De Labie est la révélation montante de l'humour en Belgique. Sonégien d'origine, il monte sur scène pour nous donner une conférence sur la drague... Pas de doute, le sujet promet d'être drôle et Benoît De Labie vous fera rire !

Selon les femmes, 91,4 % des hommes sont de mauvais dragueurs. Messieurs, statistiquement, vous avez donc besoin d'un fameux cours de rattrapage. « La drague pour les (gros) nuls » est une conférence amusante

et dynamique qui vous fournira tous les tuyaux nécessaires, de manière pédagogique en agrémentant la théorie de témoignages et de cas pratiques. Quand à vous mesdames, ne vous inquiétez pas, cela vous concerne aussi...

Architecte de formation et actuellement enseignant, Benoît De Labie, baigne depuis 15 ans dans le monde du théâtre. Il joue dans de nombreuses troupes et pièces différentes.

Après avoir mis sur pied son propre one man show, qu'il écrit et met en scène : "Bilou se la raconte. Pourquoi pas moi ?" et avoir écumé les salles et cafés théâtre de sa région, il intègre le collectif d'humoristes "L'Agence Tous Rires". Il décide ensuite de passer à la vitesse supérieure en écrivant un nouveau spectacle "La drague pour les gros Nuls". Il tente également sa chance dans les différents festivals d'humour belges et étrangers et se voit attribuer 3 prix lors des festivals d'humour de Bierges et Remicourt.



Atelier

Atelier Lumerottes.

> 05.11, de 13h30 à 17h Salle communale de Quenast



Exposition

« Art way to hell » de Stéphanie Fontaine

> Du 06 (vernissage 19h30) au 29.11 – Moulin d'Arenberg (Entrée libre)

Stéphanie Fontaine est une artiste et peintre belge. Elle vit actuellement à Rixensart, près de Bruxelles (Belgique) et prépare sa première exposition. Stéphanie Fontaine est une artiste inclassable. Elle travaille l'art érotique certes, mais il serait réducteur de lui imposer une telle nomenclature tant son travail riche d'une approche sensiblement plus subtile, vient sublimer son art. Très

jeune déjà, elle se découvre une affinité toute trouvée avec le dessin, technique dont elle aime parcourir les mille et une possibilités, et qui lui laisse entière liberté dans son entreprise artistique. Au fil du temps, celle-ci se passionne pour d'autres types de techniques: acrylique, aquarelle, fusain, dont elle explore les méandres infinis, tout en s'attendant à préserver la pureté des lignes. Toujours habitée par une curiosité sans limites, l'artiste, outre sa remarquable technicité, tente d'effectuer une approche différente de l'art érotique. Fascinée par les codes esthétiques qui régissent les pratiques de cet univers, elle aime néanmoins conserver une distance, une réserve, voire une pudeur dans son approche globale. La femme, au centre de son œuvre, est présentée dans sa dualité intrinsèque. Tantôt dominante, tantôt dominée, elle reste néanmoins toujours gracieuse, élégante et sublimée. Les fantasmes sont approchés, évoqués, suggérés, sans jamais franchir la limite d'une féminité assumée. Evolution naturelle d'une artiste en perpétuelle recherche de perfection: l'artiste Stéphanie Fontaine tente sans cesse d'annihiler les limites de la structure, tout en se dirigeant délibérément vers un vrai travail à main levée, plus coloré et spontané. Travail qui n'a de cesse de se mouvoir et de se transformer... pour tendre vers une certaine liberté d'esprit, de mouvement et de fantasmes.



Ciné Club Junior



« Astérix – Le domaine des dieux »

> 25.11, 14h30 – Salle communale de Quenast. PAF 2€

Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains... Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide de changer de tactique : puisque ses armées sont incapables de s'imposer par la force, c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces barbares Gaulois. Il fait donc construire à côté du village un domaine résidentiel luxueux destiné à des propriétaires romains : «Le Domaine des Dieux». Nos amis gaulois résisteront ils à l'appât du gain et au confort romain ? Leur village deviendra-t-il une simple attraction touristique ? Astérix et Obélix vont tout faire pour contrecarrer les plans de César.

Animation

Thé dansant avec les Blues Boys.

> 26.11, 13h30
Salle communale de Quenast : PAF 4€

tarte et café compris

Spectacle

Noces de ventCréation d'Art'Senn'ic

> 27 et 28, 20h ; 29.11, 15h Salle communale de Quenast. PAF : 8€ (places numérotées, réservations souhaitées)



4 rouquins - 4 mariages et un enterrement - un château en héritage et des retrouvailles entre frères et sœur qui tournent au vinaigre...

Voilà les ingrédients de la nouvelle comédie d'Art'Senn'ic, mise en scène par Benoît Brenu.

Le Pitch :

Dans notre beau royaume de Belgique, les « trois frères et sœur de Baisieux » Léopold, Albert Baudouin et Astrid, décident de se marier le jour des noces d'or de leurs parents, sans imaginer

Spectacle jeune public

« La petite fille aux allumettes » par Pan ! la Compagnie.

Dimanche 06/12 à 16h
Salle communale de Quenast



> 06.12, 16h – Salle communale de – Quenast, Dès 6 ans. PAF : 5€

Combien d'enfants à travers le monde se sont-ils sentis perdus, désemparés, à la fin du conte d'Andersen ? Ah bon, elle meurt ? Mais quand tu dis qu'elle meurt, elle meurt mais pas vraiment, pas vrai ? Si ? Vraiment en vrai ? Mais quelle idée de me lire ça maman ? Tu veux que je fasse des cauchemars, Papa ? Franchement, était-il raisonnable de laisser à un adulte le soin de choisir la fin de l'histoire ? C'est la question que PAN ! (La Compagnie) a choisi de poser à des groupes

d'enfants, dont les voix si vivantes viennent soulever des forces de vie. Et le résultat, c'est Andersen, la fatalité en moins, les questions en plus ; rien n'est édulcoré du conte original, car le XXIème siècle n'est pas moins dur que le XIXème siècle, mais l'humour bouscule, la tendresse renverse.

L'histoire d'un papa sans travail obligé d'héberger sa famille dans un camping-car ravive l'impact d'un conte qui pose question. Si nous rencontrions cette fillette, que pourrions-nous faire pour la sauver ? Pour mettre en scène les moments de rêve de l'enfant sans qu'ils ne prennent la teinte d'un cauchemar, les quatre talentueux comédiens rivalisent d'ingéniosité pour incarner une dinde cocasse, un poêle flamboyant ou un sapin mirifique. Cette belle leçon théâtrale évoque aussi l'image d'une grand-mère consolatrice tandis que les propos des enfants brillent comme des étincelles dans la nuit. Au point d'appeler un shérif comme promesse de justice ?

Présence de Saint-Nicolas de ses bonbons... évidemment !

perdre ces derniers, accidentellement, le soir même.

Dix ans plus tard, ces frères et sœur, issus d'une famille 'très comme il faut', se retrouvent pour célébrer leur anniversaire de mariage, dans le château hérité mais aujourd'hui en ruine... un peu à l'image de ces couples que le vent de la vie n'a pas épargné.

Sous des allures et à un rythme de vaudeville, ce dîner familial met frères et belles-sœurs au prise avec leur vécu, les fantômes du passé et la joie des retrouvailles.

Au fil de l'intrigue, le caractère finement ciselé de chacun des personnages va se révéler dans toute sa profondeur. Un bilan de dix années de conventions, nostalgie, rancœur, mensonges,

folies quotidiennes, envies de bonheur, quêtes inassouvies... et petites 'affaires' qu'on préférerait taire !

Chacun d'eux est attachant, avec sa dose de tendresse, sa passion et ses rebellions, mais mis tous ensemble, ils forment un bouillon détonnant, un savoureux « Melting pot » bien belge qui vous sera servi avec beaucoup d'humour et de tendresse pour un anniversaire inoubliable... où l'on trouvera matière à se souvenir, réfléchir, sourire et rire !!

« Noces de vent » est le fruit d'un travail collectif d'écriture par le Théâtre Loyal du Trac dont font partie les grandes figures mythiques de la Ligue d'Impro belge : Eric de Staercke et Victor Scheffer.

AGENDA

SEPTEMBRE

S 26 dès 18h

SOUPER AUX FROMAGES

Organisé par l'Association des parents
De l'Ecole communale de Bierghes
Salle communale de Wisbecq
Infos : 0479/461.464

S 26 dès 18h

SOUPER CHICONS AU GRATIN

Du CPAS à la Résidence
Au profit des résidents de la maison de repos
PAF : 17€ Apéritif + plat + dessert

D 27 16h

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Baraque foraine ! » par les Ateliers de la Colline
Salle communale de Quenast dès 6 ans
Entrée gratuite
Infos : 067/63.70.67

D 27 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, lan-
guettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10€ tout compris
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

OCTOBRE

S 03 dès 19h

DELICES DE LA MER

Repas annuel du MR Rebecq
Salle communale de Quenast

S 03 / D 04

REPAS D'AUTOMNE

Organisé par RE Nouveau
Salle communale de Wisbecq
Infos et réservations : 0476/33.66.28

L 05 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique Rebecquois
À l'Ancienne gare
Entrée gratuite
Infos : 0487/674.296

L 05 09h-12h et 13h30-16h

PORTE OUVERTE ET INSCRIPTIONS ORDIFOLIES

Cours d'informatique aux aînés
Cours d'initiation et de perfectionnement
Avenue Béhault 3 b (à proximité du Tennisland)
Infos : secrétariat 0475/23.31.78 ou s.cri@skynet.be
Présidente 0495/76.81.80
ou vonydef@gmail.com

S 10 18h **D 11** 12h

SOUPER ANNUEL

De la Crèche Sœurs Lucrèce & Louisa
À la Salle communale de Wisbecq
Réservation souhaitée
Infos : 067/637.471 ou 0476/94.17.68

D 11 10h-12h

CONFERENCE HORTICOLE

Organisée par le Cercle Royal Horticole
et petit élevage de Rebecq
À l'Ancienne gare
Thème : « Tailles des arbres fruitiers »
Présenté par M. Dechamps
Infos 02/395.66.97 ou 0479/65.95.94

D 11 15h

FOOT

RUS Rebecq / Tournai
Stade Cheron

Me 14 14h

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts

V 16 18h30 **S 17** 17h **D 18** 11h30-15h

32^{ème} W-E GASTRONOMIQUE

Organisé par Omnisport Bierghes
Salle communale de Wisbecq
Kermesse aux Moules et au Gibier
Infos : 0495/21.74.14

V 16 au **D 01/11**

EXPOSITION

« Miroir »
Au Moulin d'Arenberg
Entrée libre
Vernissage le V 16 à 19h30
Infos : 067/63.70.67

S 17 8h-13h

PLACE AUX ENFANTS

D 18 dès 14h30

FESTIVAL DE MUSIQUE

Organisé par la Royale Harmonie
communale de Rebecq
Salle communale de Quenast
Infos : 0477/942.950

Ma 20 / Me 21 / J 22

DERATISATION

Sur inscription au Service Accueil
067/287.811

Me 21 14h30

CINE CLUB JUNIOR

« Boxtralls »
Salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

J 22 13h30

THE DANSANT

Avec les Blackbirds
Salle communale de Quenast
Infos : 067/63.70.67

D 25 14h-17h

ATELIER CREATIF

Bijoux à partir de capsules expresso, lan-
guettes de soda, ...
Organisé par Vie Féminine
Au 42 chemin Planche Quévit
PAF : 10€ tout compris
Inscription souhaitée : 0475/38.19.11

D 25 15h

FOOT

RUS Rebecq / Francs Borains
Stade Cheron

S 31 18h30

HALLOWEEN WISBECQ

Organisé par l'asbl JCW
Salle communale de Wisbecq
Animations pour enfants, fabrication de
monstres,
Ramassage de bonbons, brûlage final
Soupe aux potirons – Cupcakes – Sandwichs

S 31 20h

SPECTACLE

« La drague pour les gros nuls »
Par Benoît De Labie
À la Salle communale de Quenast
PAF : 18€ - réservations indispensables
Infos : 067/63.70.67

NOVEMBRE

L 02 18h-20h

REUNION PHILATELIQUE

Organisée par le Cercle Philatélique
Rebecquois
Salle de l'Ancienne gare
Entrée gratuite
Infos : 0487/674.296
(Suite page 18)

Le prochain «Rebecq à la une» sortira en
novembre 2015.

Merci de nous communiquer vos informations
et le calendrier de vos activités avant le
15 octobre à sarah.berti@rebecq.be
Service communication

Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.atdesign.be

Rédaction : Sarah Berti